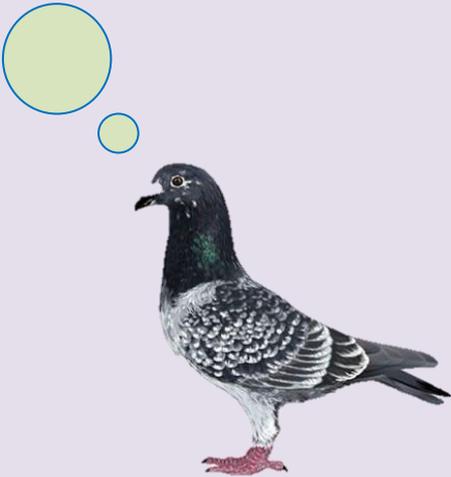




2019



A la recherche de l'information inédite !

La saison des pigeonneaux est lancée. Quatre mois de compétition sont ainsi proposés aux amateurs qui concentrent toujours leurs pensées quasi exclusivement sur leurs colonies pour forger en priorité le plaisir de participer, le savourer par la suite avant de connaître si possible la joie procurée par la réussite.

« Coulon Futé » reste fidèle à sa philosophie de privilégier les résultats « non connus » des amateurs. Et ce pour leur donner, entre autres grâce à des statistiques, matière à réflexion sur les performances sportives des colonies, et ce au plus haut niveau possible de préférence. Toutes les réflexions argumentées menées, individuelles comme collégiales, ne peuvent que contribuer aux fondations d'un futur proche. De ce fait, l'inédit est de nouveau présent dans chaque dossier.

Bonne saison à tous !

Dossier 11 : samedi 1 juin

Le décor : six lâchers effectués

Maissemy	beau, bonne visibilité, sud faible	Oost-Vlaanderen	7:30
Maissemy		Renouveau	7:40
Maissemy		Ath, Lessines	7:50
Maissemy		L'Ouest	8:00
Maissemy		Tournaisis	8:10
Maissemy		Dottignies	8:20

PETITE VITESSE : MAISSEMY

- *Lâcher : h.*

Un premier lâcher tournaisien

Deux composantes classifiant par trois définissent un premier lâcher tournaisien de petite vitesse : d'une part, l'« Entente des VI » et, d'autre part, le « Groupement de Tournai ».

Les lettres A et B attribuées respectivement à l'« Entente des VI » et au « Groupement de Tournai » permettent d'identifier l'entente où l'amateur a engagé ses pigeons. Elles peuvent être remplacées par un chiffre en cas de récidive dans le classement. Le nombre suivant la lettre indique le nombre de pigeons engagés par l'amateur.

Une analyse sommaire:

- le cap symbolique des 1000 est en vue
- un top assez équilibré
- un très net écart entre les deux clôtures
- le pointeur : **Paul Delemarle, de Rumes, auteur d'un doublet.**



Localisation du pointeur

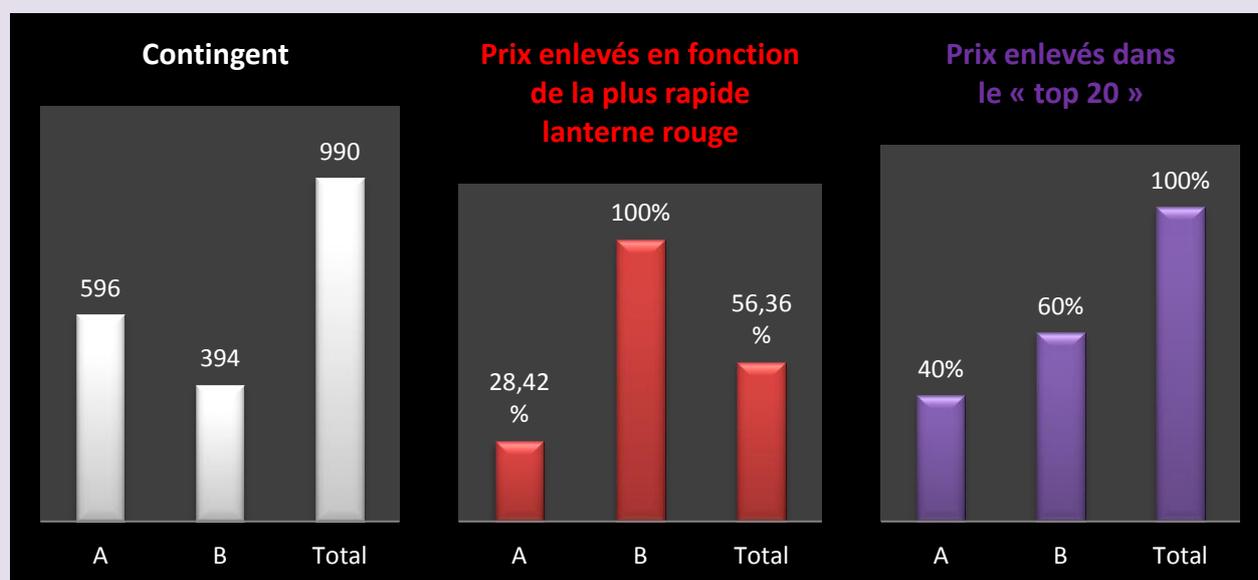


Jeunes : 990.

1 Delemarle Paul, Rumes (A-23), 75.403 km, 1560.38. 2 Delemarle Paul (2), 1549.16. 3 Noulette René, Kain (B-20), 87.687 km, 1535.85. 4 Petit Frank, Kain (B-29), 85.884 km, 1528.86. 5 Petit Frank (2), 1527.95. 6 Delemarle Paul (3), 1527.71. 7 Nottebaert-Senesael, Marquain (A-32), 82.528 km, 1523.40. 8 Dierickx Luc, Mont-Saint-Aubert (B-23), 89.213 km, 1522.40. 9 Dierickx Luc (2), 1504.01. 10 Dierickx Luc (3), 1502.74. 11 Desmons-Wibaut, Rumes (B-13), 75.907 km, 1500.63. 12 Lefebvre Luc, Celles (B-12), 93.512 km, 1500.59. 13 Nottebaert-Senesael (2), 1498.96. 14 Desmons-Wibaut (2), 1497.17. 15

Desmons-Wibaut (3), 1492.76. 16 Dierickx Luc (4), 1492.68. 17 Dierickx Luc (5), 1491.85.
 18 Lefebvre Luc (2), 1491.81. 19 Dubois Michel, Kain (B-28), 84.974 km, 1491.20. 20
 Dierickx Luc (6), 1491.02...

Le coin des statistiques - Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
A	596	963.14	54	28,42	8	40
B	394	1339.32	132	100	12	60
Total	990		186	56,36	20	100



PETITE VITESSE : MAISSEMY

- **Lâcher : 8h20.**

Un second lâcher tournaisien

Dottignies-Néchin dispose d'un lâcher à lui seul en petite vitesse.

Dans le résultat publié, pour en faciliter la compréhension, le total des engagés de l'amateur est indiqué, est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence de classement. Des statistiques ne peuvent pas être tenues

Une analyse sommaire :

- *un contingent en progression (+ 197 pigeons)*
- *un seul des 140 prix à moins de 1300 m*
- *la palme aux **Prevost-Vlamynck, de Dottignies** .*



Jeunes : 418.

1 Prevost-Vlamynck, Dottignies (7), 94.911 km, 1479.51. **2 Batteur Jean-Paul, Estaimbourg** (40), 90.354 km, 1451.08. **3 Batteur Jean-Paul** (2), 1448.36. **4 Marien Julien, Kooigem** (20), 97.076 km, 1446.73. **5 Batteur Jean-Paul** (3), 1446.43. **6 Marien Julien** (2), 1446.01. **7 Marien Julien** (3), 1445.65. **8 Batteur Jean-Paul** (4), 1444.89. **9 Batteur Jean-Paul** (5), 1442.97. **10 Dekimpe Gino, Bellegem** (12), 100.654 km, 1440.65...

Lanterne rouge (par 3) : 1292.84.

PETITE VITESSE : MAISSEMY

- *Lâcher : 7h50.*

Un premier lâcher athois

L'entente Hunelle Dendre-Lessines-Le Sud, composée des doublages Ath, Blaton et Lessines classant par deux, alimente ce lâcher.

Des statistiques ne peuvent être uniquement établies qu'au niveau des trois doublages locaux. « Coulon Futé » les délivrera en fonction du contexte sportif hebdomadaire rencontré.

Dans le résultat publié, pour en faciliter la compréhension, le total des engagés de l'amateur est indiqué. Il est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence de classement.

Une analyse sommaire :

- *un contingent doublé cependant lent à démarrer*
- *un top exclusivement flamand*
- *les clôtures du général et de deux doublages déterminées par gain et perte*
- *30 prix au général et dans le doublage d'Ath par gain et perte (33 %), 3 dans celui de Lessines (7 %), le devant clôture à près de 1000 m.*
- *le pointeur ; **Danny De Groot**, d'Everbeek .*

Localisation du pointeur



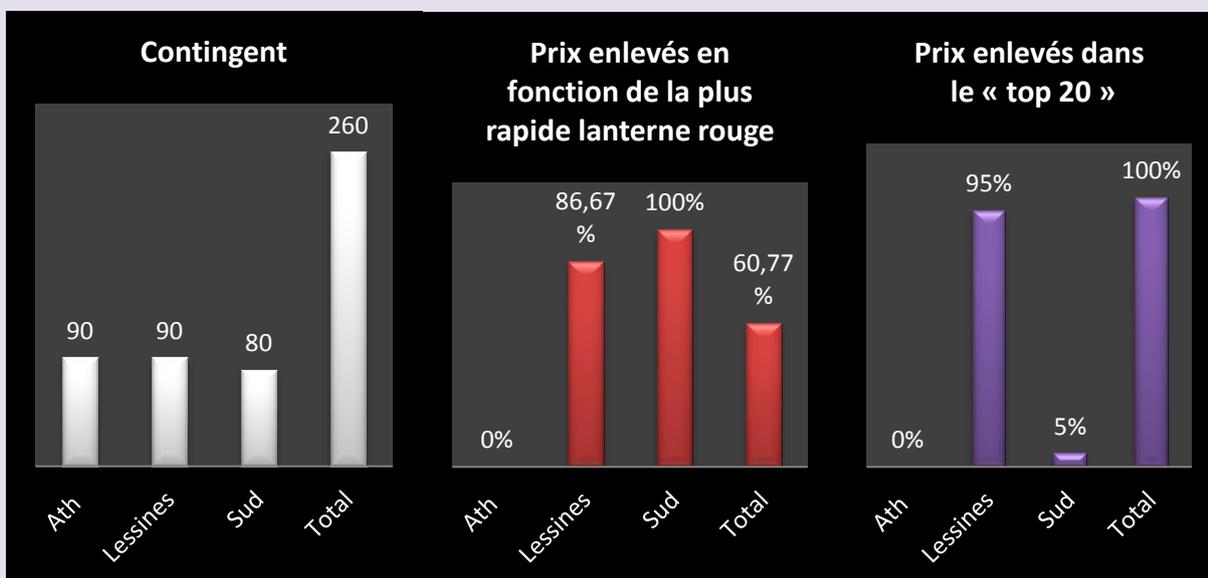
Jeunes : 260.

1 De Grootte Danny, Everbeek (2), 108.112 km, 1346.12. 2 Tuypens Danny, Zarlardinghe (8), 108.767 km, 1323.19. 3 Tuypens Danny (2), 1322.66. 4 Tuypens Danny (3), 1322.66. 5 Van de Walle Jean-Claude, Zarlardinghe (24), 108.676 km, 1317.81. 6 Van de Walle Jean-Claude (2), 1317.81. 7 Van de Walle Jean-Claude (3), 1316.48. 8 Tuypens Danny (4), 1314.93. 9 Van

Lanterne rouge (par 2) : GP (10.30.13).

Les statistiques des doublages

Le coin des statistiques - Classification par deux						
Jeunes	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath	90	GP	0	0	0	0
Lessines	90	GP	39	86,67	19	95
Sud	80	998.08	40	100	1	5
Total	260		79	60,77	20	100



PETITE VITESSE : MAISSEMY

- **Lâcher : 8h.**

Un second lâcher athois

Depuis plusieurs saisons, « L'Entente des V », l'« Entente Frontalière » et l'« Entente de l'Ouest » composent un second lâcher en région d'Ath, organisent en classant par deux une épreuve générale et des doublages facultatifs.

Des statistiques ne peuvent être uniquement établies qu'au niveau des doublages locaux. « Coulon Futé » les établira en fonction du contexte sportif hebdomadaire rencontré.

Dans les résultats publiés, pour en faciliter la compréhension, le total des engagés de l'amateur est indiqué, est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence de classement. .

Une analyse sommaire :

- le véritable départ est pris : + 429 pigeons
- des écarts dans les retours: 12 jeunes à 1400 m, 18 à 1300 m, 34 à 1200 m, 30 à 1100 m, 32 à 1000 m
- 121 prix déterminés par gain et perte
- le pointeur : les **Balcaen-Dubois, d'Ellezelles** .



Localisation du pointeur

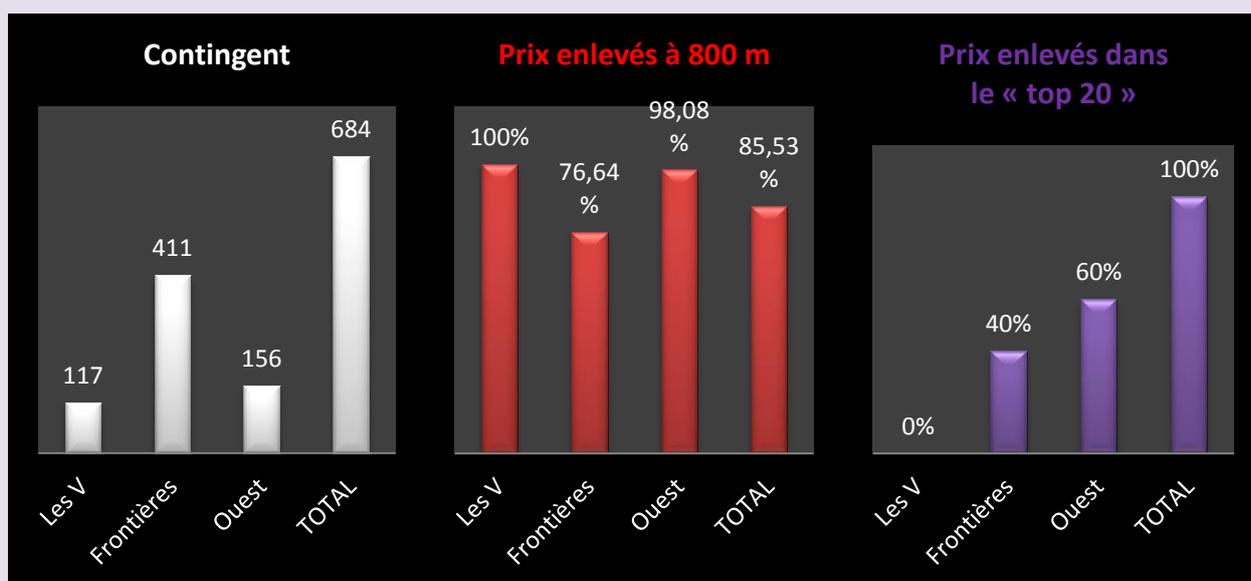


Jeunes : 684.

1 Balcaen-Dubois, Ellezelles (24), 103.215 km, 1467.85. 2 Balcaen-Dubois (2), 1462.31. 3 Balcaen-Dubois (3), 1460.58. 4 Cornu André, Vezon (16), 80.719 km, 1451.31. 5 Massu Martin, Chapelle-à-. (50), 88.643 km, 1442.13. 6 Massu Martin (2), 1441.74. 7 Massu Martin (3), 1439.78. 8 Massu Martin (4), 1435.90. 9 Debliquy Frédéric, Bury (20), 80.258 km, 1421.33. 10 Debliquy Frédéric (2), 1417.98...

Lanterne rouge (par 2) : GP (10.54.32).

Le coin des statistiques – Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés à 800 m		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Les V	117	840.18	39	100	0	0
Frontières	411	GP	105	76,64	8	40
Ouest	156	822.31	51	98,08	12	60
TOTAL	684		195	85,53	20	100



PETITE VITESSE : MAISSEMY

- *Lâcher : 7h40.*

Le lâcher montois

Deux composantes définissent le lâcher montois : d'une part, l'« Association Le Renouveau – Bierghes-Saintes » et, d'autre part, le groupement des Quatre, en d'autres termes Petit-Enghien.

Le Renouveau classe par trois, Bierghes-Saintes par deux à l'instar du Groupement des Quatre.

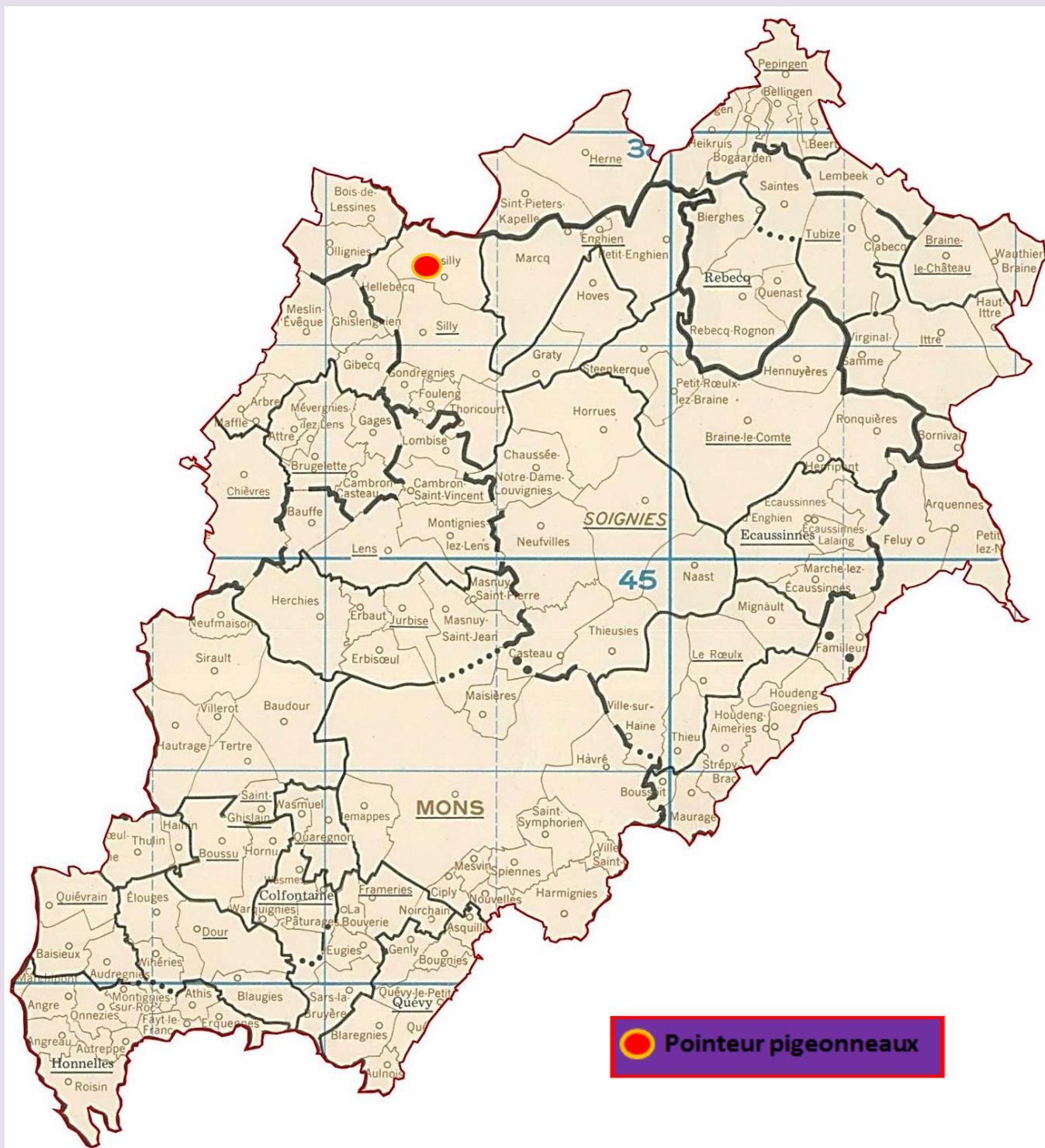
L'« Association Le Renouveau – Bierghes-Saintes » se compose de trois doublages auxquels une lettre a été attribuée à savoir la lettre A pour « La Collégiale », la lettre B pour « L'Espoir », la lettre C pour « Le Progrès ». La lettre D est octroyée au « Groupement des Quatre ». Cette lettre permet d'identifier l'entente où l'amateur a engagé ses pigeons, peut être remplacée par un chiffre en cas de récurrence de classement. Le nombre suivant la lettre indique le nombre de pigeons engagés par l'amateur.

Une analyse sommaire :

- *progression du contingent : + 138 pigeons*
- *L'Espoir intraitable*
- *deux pointeurs locaux hors top*
- *un doublage clôturé par gain et perte*
- *le pointeur : André Steenhaut, de Bassilly qui décroche 90 % du top.*



Localisation du pointeur



Jeunes : 562.

1 Steenhaut André, Bassilly (B-35), 103.598 km, 1495.28. 2 Steenhaut André (2), 1494.20.
3 Steenhaut André (3), 1493.84. 4 Steenhaut André (4), 1492.76. 5 Steenhaut André (5),

1492.05. 6 Steenhaut André (6), 1490.25. 7 Steenhaut André (7), 1490.25. 8 Steenhaut André (8), 1489.54. 9 Steenhaut André (9), 1485.97. 10 Steenhaut André (10), 1484.57. 11 Steenhaut André (11), 1484.57. 12 Wallez Alfred, Bierghes (C-3), 113.664 km, 1469.38. 13 Wallez Alfred (2), 1464.32. 14. Steenhaut André (12), 1455.02. 15 Steenhaut André (13), 1454.35. 16 Steenhaut André (14), 1454.35. 17 Steenhaut André (15), 1453.33. 18 Steenhaut André (16), 1451.96. 19 Steenhaut André (17), 1451.29. 20 Steenhaut André (18), 1449.59...

Pointeurs non repris dans le top :

26 Christiaens J, Lembeek (D-21), 118.462 km, 1423.25

38 Courtois Jacques, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies (A-12), 97.553 km, 1358.05

Le coin des statistiques – Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Collégiale	35	876.88	10	83,33	0	0
Espoir	412	GP	49	35,51	18	90
Progrès	55	1186.71	19	100	2	10
Enghien	60	1040.27	15	75	0	0
TOTAL	562		93	49,47	20	100

